

CGT – FO - FSU - SUD

Paris, le 13 mars 2009

Madame la Ministre de la Culture
et de la Communication
3, rue de Valois
75 001 Paris

Objet : préavis de grève reconductible à compter du 19 mars 2009

Madame la Ministre,

Dans le cadre de la journée nationale, unitaire et interprofessionnelle de grèves et manifestations du 19 mars 2009, les organisations syndicales du ministère de la Culture, signataires, considérant que les revendications formulées devant vous le 29 janvier 2009 n'ont pas été satisfaites, déposent un préavis de grève reconductible à compter du 19 mars 2009, y compris les nuitées montante et descendante pour les agents travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, contractuels et auxiliaires du ministère et de ses établissements publics, agents de droit public comme de droit privé.

Il porte sur les revendications suivantes :

- l'annulation pure et simple des suppressions d'emplois contenues dans le budget 2009 du Ministère de la Culture,
- le retrait des projets dits de réorganisation-restructuration du Ministère de la Culture entraînant la disparition des actuelles directions de l'administration centrale accompagnée de plusieurs centaines de suppressions d'emplois,
- le renforcement (missions, moyens, positionnement administratif) des services déconcentrés du Ministère de la Culture aujourd'hui grandement fragilisés par les dispositifs de réorganisation territoriale de l'État prévus par le gouvernement,
- des créations nettes d'emplois à la hauteur de tous les besoins aujourd'hui non satisfaits dans l'ensemble de notre département ministériel, et l'allocation aux établissements publics des crédits nécessaires permettant le financement de la totalité des emplois inscrits à leur budget,

- l'arrêt immédiat du recours à l'emploi précaire sur les besoins permanents des services et des établissements de la Culture, un recensement précis des personnels employés sur ces besoins et leur stabilisation par un plan de titularisation ministériel assis sur des créations nettes d'emplois,
- contre l'instauration des contrats d'opération synonymes d'ultra-précarisation de l'emploi, de déni de carrière et véritable régression statutaire pour les agents non-titulaires,
- l'abandon des projets d'externalisation de missions et fonctions statutairement dévolues aux agents du Ministère de la Culture, notamment dans les domaines de l'accueil, de la surveillance, de la sécurité et du magasinage,
- de vrais déroulements de carrières pour les agents du ministère et la suppression des blocages injustifiés, passant par l'ouverture de négociations sur un plan de transformations d'emplois (repyramidage) de grande envergure n'excluant aucune filière ni aucun établissement du ministère, à commencer par la filière administrative,
- l'ouverture de véritables négociations sur la mise en place des Commissions Paritaires Consultatives et sur le cadrage des carrières et rémunérations des agents non-titulaires du ministère,
- l'arrêt des processus de filialisation d'activités d'établissements du ministère, notamment ceux concernant la Réunion des Musées nationaux et l'INRAP,
- l'abandon des perspectives de transferts de gestion et de propriété de nouveaux monuments du CMN et de musées nationaux,
- pour le service public de l'archéologie préventive, la protection du patrimoine et la recherche archéologique : un véritable financement pérenne du dispositif, une réelle prise en compte de l'archéologie dans les travaux d'aménagement, une allocation de moyens humains qui soit en adéquation avec les missions et les besoins définis par la loi et un établissement public national dont le rôle central dans le dispositif soit affirmé et reconnu, avec son siège à Paris.

Conformément à la réglementation, nous vous demandons de recevoir la délégation des organisations syndicales signataires avant l'expiration de ce préavis pour nous permettre d'entendre vos réponses à ces revendications.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre considération.

Pour :

CGT
pour CGT Culture
SN

FO
 R. MARTINEZ
 S.G. du SNAE-FO

FSU
Stani

SUD
 J.F. Hersent
 secrétaire national